



## LE SAVOIR-FAIRE HORLOGER INSCRIT À L'UNESCO : UNE COOPÉRATION FRANCO-SUISSE

## SOUTIEN SPÉCIFIQUE AUX INDUSTRIES CRÉATIVES : AVIS DÉFAVORABLE DU GOUVERNEMENT

## PARTICIPEZ À LA GRANDE EXPOSITION DU FABRIQUÉ EN FRANCE À L'ELYSEE !

## COMMERCE EXTÉRIEUR HORLOGER : OCTOBRE 2020

### DATES A RETENIR

### FERMETURE



L'innovation par la technologie laser



### BRÈVES HORLOGÈRES...

## PRESSE... PRESSE... PRESSE... PRESSE... PRESSE... PRESSE... PRESSE...

**L'horlogerie et la mécanique d'art franco-suisse inscrites à l'Unesco**  
(L'Est Républicain, 17/12/2020)

**Le son, la prochaine révolution pour les marques du retail et du luxe ?**  
(<https://www.ladn.eu/>, 16/12/2020)

**HORLOGERIE: UN MOIS DE NOVEMBRE DÉCEVANT**  
(<https://www.letemps.ch/>, 17/12/2020)

# VIE PROFESSIONNELLE

## LE SAVOIR-FAIRE HORLOGER INSCRIT À L'UNESCO : UNE COOPÉRATION FRANCO-SUISSE

En matière horlogère, la relation franco-suisse est une vieille histoire et le mouvement pendulaire entre les deux pays semble perpétuel au plus grand profit du savoir faire mécanique horloger.

Peu de gens savent que le premier « orologier » recensé à Genève en 1554 est un huguenot français venu de Lorraine et fuyant les persécutions religieuses, Thomas Bayard, tandis que l'horlogerie bisontine a vraiment connu son envol à partir de 1793 avec l'arrivée du natif de ce qui était alors la République de Genève, Laurent Mégevand.

Plus récemment c'est l'accord horloger signé en 1967 entre la Communauté économique européenne (CEE) à six -dont la France- et la Suisse qui a permis la signature en 1972 de l'accord général de libre échange tous produits. Ce traité était accompagné d'un accord complémentaire dit « calibres équivalents » qui permet toujours aux ébauches fabriquées de part et d'autre du Jura d'être considérée comme de qualité équivalente pour être intégré dans un mouvement terminé.

L'horlogerie fait donc partie d'une longue collaboration -mais aussi de concurrence- entre Suisse et France qui se sont unies sur le plan culturel pour porter devant l'UNESCO un projet commun et exemplaire en faveur de l'horlogerie.

Présidée par S.E. Mme Olivia Grange, ministre de la culture, du genre, du divertissement et du sport de la Jamaïque, la 15e session du Comité intergouvernemental de la Convention de l'UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine immatériel s'est tenue cette semaine à Paris.

A ce titre, le comité a validé le 16 décembre les « **savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art de l'Arc jurassien** » qui figurent désormais sur la liste du patrimoine immatériel de l'humanité. Vous trouverez ci-joint le film illustrant le dossier de candidature : <https://ich.unesco.org/fr/8b-liste-representative-01146>

Composé de représentants de 24 États parties à la Convention, le Comité se réunit une fois par an pour suivre la mise en œuvre de cet instrument juridique ratifié par 180 États.

Du côté Jura français, ce dossier, notamment soutenu par le Grand Besançon et le Pays horloger, a présenté les différents aspects des savoir-faire franc-comtois tant au niveau des écoles de formation, des laboratoires et de la fabrication sans oublier la présence des musées. (<https://ich.unesco.org/doc/src/43269-FR.pdf>)

Cette reconnaissance ferme définitivement la porte malencontreusement ouverte par un Premier Ministre en 1973 qui en déclarant « Lip c'est fini ! » avait instillé dans l'esprit des gens que l'industrie horlogère française c'était aussi terminé, époque où l'arrivée du quartz semblait condamner l'horlogerie mécanique.

Saluons le courage des « irréductibles » horlogers « gaulois » qui, contre vents et marées, ont voulu maintenir une industrie horlogère en France et particulièrement en Franche-Comté, tout comme leurs collègues helvètes.

Depuis, la relance de marques emblématiques comme Yema ou Lip, la permanence de certaines marques comme Michel Herbelin ou Pequignet conjuguées au fort regain d'intérêt de jeunes créateurs pour l'horlogerie -du Doubs à Paris, Lyon, Bordeaux... en passant même par la Bretagne- fait la brillante démonstration que la France reste dans la course.

Elle l'est d'autant plus grâce à ses fabricants de composants reconnus par des grands groupes de luxe et à l'horlogerie de gros volume - des horodateurs « made in Besançon » que l'on retrouve dans nombre de grandes villes de par le monde aux comtoises, horloges d'édifice et instruments de synchronisation horaire - et dont les entreprises sont réparties dans plusieurs régions de France.

Mère de toutes les industries, l'horlogerie a toujours su évoluer au fil des technologies, y compris en France où les premiers brevets du quartz ont été déposés par Marius Lavet et en dépit de certaines décisions malencontreuses des pouvoirs publics.

La quête du Temps est en effet infinie comme l'atteste le réseau français du Temps Fréquence qui fait de notre pays l'un des tout premiers dans cette spécialité.

Au-delà de la crise liée à la pandémie Covid, cette reconnaissance rentre dans la perspective des orientations fixées par France Horlogerie :

- relocation/localisation des fabrications en France (dont le projet d'Indication géographique) ;
- développement de la notoriété de l'horlogerie française autour du numérique ;
- remettre le Temps au cœur de la Cité avec le projet de Fondation du Temps.

Mettons le cap sur 2021 !

# VIE PROFESSIONNELLE

## SOUTIEN SPÉCIFIQUE AUX INDUSTRIES CRÉATIVES : AVIS DÉFAVORABLE DU GOUVERNEMENT

Nous avons eu l'occasion d'évoquer notre action pour que le plan de relance voté dans le projet de loi de finances pour 2021 puisse doter Francéclat d'un financement budgétaire exceptionnel, notamment fléché vers la SDH pour renforcer les fonds propres des PME.

France Industries créatives et France Horlogerie ont contacté des députés du Doubs pour porter un amendement commun aux comités professionnels de développement économique des filières Cuir et Horlogerie-Bijouterie-Arts de la table.

Malheureusement le parlementarisme « rationalisé » de la Ve République, poussé une fois de plus à son extrême, a conduit le Gouvernement à donner un

avis défavorable à l'ensemble des amendements des députés portant sur ce plan de relance sans se justifier en ce qui concerne le rejet des propositions pour nos secteurs.

Reconnue sur le plan international, l'horlogerie française a décidément bien du mal à se faire entendre par l'Etat jacobin mais c'est une vieille histoire depuis l'Edit de Châteaubriant (1551) qui, bien avant la révocation de l'Edit de Nantes, a fait fuir les horlogers huguenots comme indiqué plus haut !

En état de cause, nous vous rappelons le lien du plan de relance pour les différents dispositifs de soutien :

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance>

## PARTICIPEZ À LA GRANDE EXPOSITION DU FABRIQUÉ EN FRANCE À L'ELYSÉE !

Nous reproduisons ci-après la communication diffusée pour l'édition 2021 :

« Suite au succès de la première édition de la Grande Exposition du Fabriqué en France, où 10 000 visiteurs avaient découvert les produits des entreprises et artisans français, l'Elysée lance un appel à candidatures pour participer à l'édition 2021. Professionnels des métiers d'art, entreprises labellisées EPV, vous avez jusqu'au 15 janvier pour déposer votre candidature !

Cette seconde Exposition du Fabriqué en France à l'Elysée sera l'occasion de faire découvrir aux Français vos savoir-faire, vos territoires et vos produits dans un cadre d'exception. Nous vous invitons donc à déposer vos candidatures pour montrer que les métiers d'art et le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » sont incontournables lorsqu'on parle de « Fabriqué en France » !

Le printemps 2021 sera donc un temps fort pour les métiers d'art et du patrimoine vivant français ! Avec les Journées Européennes des Métiers d'Art (6 au 11 avril) et la Grande Exposition du Fabriqué en France, nous ferons découvrir au grand public toutes les richesses des créations, des savoir-faire et des entreprises et ateliers français !

### Conditions de participation

Quelle que soit la taille (TPE, start-up, PME/ETI, grands groupes) et le secteur d'activité économique, de l'artisanat à l'innovation industrielle de pointe, toute

entreprise dont le produit répond aux critères du « Fabriqué en France » est éligible. Pour cette deuxième édition, le Président de la République a souhaité que la transition écologique, les efforts de relocalisation ainsi que les investissements liés à la relance soient valorisés : consommer français, c'est là un moyen de soutenir de manière concrète l'activité locale tout en réduisant l'empreinte environnementale.

### • Jury

Un comité de sélection co-piloté par la ministre déléguée à l'Industrie Agnès PANNIER-RUNACHER et le ministre délégué aux PME Alain GRISSET, et composé de 10 personnalités reconnues pour leur engagement en faveur du Fabriqué en France, se réunira début 2021. Sa composition sera annoncée prochainement. Il aura pour mission de retenir une seule entreprise emblématique par département et sera attentif pour ce faire à la représentativité des différents secteurs d'activité. La sélection s'attachera à valoriser les Territoires d'industrie comme les labels [labels locaux, régionaux (Produit en Bretagne par exemple), nationaux publics (EPV) ou privés (Origine France Garantie), indications géographiques] et les champions de l'export. Il s'appuiera sur l'avis des Préfets, des chambres consulaires et des relais économiques locaux. »

### Inscription :

<https://www.economie.gouv.fr/fabrique-en-france-2021>

# VIE PROFESSIONNELLE

---

## COMMERCE EXTÉRIEUR HORLOGER : OCTOBRE 2020

Évolutions sur un an	octobre 2020		janvier-octobre 2020		de novembre 2019 à octobre 2020	
	Export	Import	Export	Import	Export	Import
<b>Total Horlogerie</b>	<b>-19 %</b>	<b>-28 %</b>	<b>-40 %</b>	<b>-33 %</b>	<b>-33 %</b>	<b>-27 %</b>
Montres	-18 %	-30 %	-43 %	-34 %	-35 %	-27 %
Composants et bracelets de montres	-31 %	-22 %	-31 %	-29 %	-26 %	-25 %
Horlogerie de gros volume	+51 %	-8 %	-25 %	-28 %	-21 %	-27 %

Source : Francéclat - TDM / Douanes Françaises

## DATES A RETENIR

- **Jeudi 14 janvier 2021 – 9h30/12h30** : **groupe de travail EDI**
- **jeudi 28 janvier** – 10h/12h : **groupe de travail RSE-Economie circulaire**
- **jeudi 4 février** – 10h/12 h : **club des compétences horlogères Internet des Objets/Nouveaux matériaux**
- **1er au 3 juillet** : **congrès TimeWorld**

## FERMETURE

Les bureaux de France Horlogerie, de Francéclat, de son département technique à Besançon et de la SDH seront fermés du **mercredi 23 décembre 2020 au soir au lundi 4 janvier 2021 au matin.**

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous en 2021.

# LE TEMPS DES ADHERENTS

.....



**L'innovation par la technologie laser**



**La machine laser « Quartz Femto », la dernière innovation 2020 de Laser Cheval...**

Forte de 40 ans d'expertise en laser, Laser Cheval conçoit et fabrique des solutions innovantes dédiées aux applications de marquage, gravure, soudure fine et micro-découpe laser.

Le « Quartz Femto » de Laser Cheval vient compléter la gamme des Saphir et Iolite Femto, où le bureau d'études de la PME franc-comtoise a fait le choix d'un nouveau design pour cette machine, afin de faciliter l'intégration d'une source laser à impulsion courte.

Le « Quartz Femto » est l'équipement de production idéal pour tous travaux de marquage, gravure et micro-usinage laser. Cette nouvelle machine allie compacité et robustesse avec un châssis mécano-soudé et une structure granit pour une précision d'usinage et une répétabilité optimales.



La source laser femtoseconde améliore considérablement les processus d'usinage et permet d'obtenir d'excellents résultats en termes de qualité de gravure (absence de bavures), de décossements de surface et de texturation sur tous les types de matériaux (métaux, métaux précieux, matières plastiques, organiques et minérales).

Un concentré d'énergie laser qui en quelques femtoseconds traite la matière sans l'échauffer et sans en altérer ses propriétés.

# LE TEMPS DES ADHERENTS



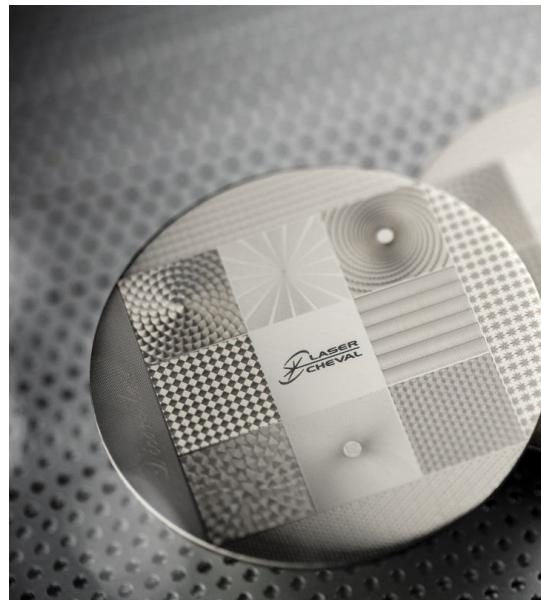
## L'innovation par la technologie laser

Elle permet également un gain en finesse, tenue et durabilité du marquage, avec absence de corrosion, réduction des temps d'usinage et suppression des phases de post traitement.

Équipée d'une visée par caméra axiale ou latérale, elle facilitera le positionnement du marquage sur les pièces.

Grâce au déplacement du faisceau par tête scanner, optimisation des temps d'usinage.

Pilotée par le logiciel LENS (environnement Windows) avec accès à des fonctions automatiques, elle sera très rapidement pris en main par son futur utilisateur qui verra en cette machine un véritable outil industriel innovant.



Laser Cheval  
6, chemin des plantes  
70150 MARNAY

Tél. standard : +33 (0)3 81 48 34 60  
Tél. SAV laser : +33 (0)3 81 48 34 63  
Tél. Sous-traitance : +33 (0)3 81 48 34 62  
Fax +33 (0)3 81 48 34 64



[laser@lasercheval.fr](mailto:laser@lasercheval.fr)

[www.lasercheval.fr](http://www.lasercheval.fr)



# **BRÈVES HORLOGÈRES...**

## **FOB PARIS : LA R360 ET SON BRACELET TIMELESS**

Avec son boîtier cylindrique ( $\varnothing$  36 mm), son mouvement automatique aux rouages apparents et son verre saphir, la montre R360 est autant une montre qu'elle est un bijou. Fabriquée en France, elle est disponible en 11 versions différentes, avec bracelet cuir, en simple ou triple tour. À l'occasion de cette fin d'année, la montre sera accompagnée d'un bracelet Timeless, bijou délicat, conçu dans les ateliers FOB PARIS, à porter avec la montre ou séparément.

[www.fob-paris.com](http://www.fob-paris.com)



## **UN NOUVEL ÉCRIN POUR SEMPER & ADHUC**



Quatre ans après la naissance de SEMPER & ADHUC, l'atelier quitte Bordeaux et s'installe à Labouheyre (Landes). Ce déménagement permet de multiplier par quatre la surface disponible. L'espace de travail a été rendu optimal et encore plus chaleureux, grâce aux aménagements d'un ami artisan, ébéniste à Bordeaux. Chaque mètre carré trouve son utilité et donne une saine respiration à la danse qu'est la confection artisanale d'une montre.

<https://semperadhuc.fr>

# **B.R.M. : LA COLLECTION PIN-UP**



Tout le monde connaît la Pin-Up, cette femme sensuelle aux courbes voluptueuses, sexy mais jamais vulgaire, qui fascine le monde depuis les années 1940'... Découvrez la collection « Pin-Up » de B.M.R. : 3 montres automatiques 3 aiguilles aux cadrants décorés à la main, par un peintre miniaturiste français spécialisé dans la production de cadrants de montres. Chaque cadran de montre est une pièce unique puisque le travail est fait entièrement à la main !

[www.brm-manufacture.com](http://www.brm-manufacture.com)

# PRESSE

---

## **L'horlogerie et la mécanique d'art franco-suisse inscrites à l'Unesco**

(L'Est Républicain, 17/12/2020)

## **Le son, la prochaine révolution pour les marques du retail et du luxe ?**

**Par ARNAUD PAGÈS**

(<https://www.ladn.eu/>, 16/12/2020)

[https://www.ladn.eu/nouveaux-usages/pouvoirs-du-son/revolution-son-retail/?utm\\_source=newsletter\\_ladn&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=news\\_ladn&utm\\_content=20201217](https://www.ladn.eu/nouveaux-usages/pouvoirs-du-son/revolution-son-retail/?utm_source=newsletter_ladn&utm_medium=email&utm_campaign=news_ladn&utm_content=20201217)

## **HORLOGERIE: UN MOIS DE NOVEMBRE DÉCEVANT**

**Par Alexandre Steiner**

(<https://www.letemps.ch/>, 17/12/2020)

<https://www.letemps.ch/economie/horlogerie-un-mois-novembre-decevant>



22, avenue Franklin Roosevelt

75008 Paris – France

01 53 77 29 00

contact@cfhm.com

[www.francehorlogerie.com](http://www.francehorlogerie.com) - [www.lamontrefrancaise.com](http://www.lamontrefrancaise.com)

siret : 784 358 673 00035

code APE : 9411Z